



## **Procès-verbal de l'Assemblée Générale**

### **Extraordinaire**

#### **De la Ligue Régionale d'Escrime de Bretagne**

**du 29 Juin 2024 à Rennes**

Accueil et vérification des pouvoirs - 20 clubs présents ou représentés sur 39 - 110 voix sur 189. Le quorum de la moitié des voix, soit 94,5, est atteint.

L'Assemblée Générale Extraordinaire débute à 9h50

---

Monsieur Philippe JÉGU préside l'assemblée.

Il remercie les président.e.s de clubs et maîtres d'armes, ainsi que Monsieur Roger MORAZIN, vice-président du Conseil Départemental du 35 pour leur présence.

Il excuse l'absence de Monsieur Xavier BLANCHE et Maxime BEDEL qui l'ont informé depuis plusieurs semaines qu'ils étaient retenus pour des raisons personnelles ou professionnelles.

Il évoque brièvement le bilan de la saison et indique qu'un bilan plus complet sera fait lors de l'assemblée générale ordinaire fin septembre ou début octobre.

3 clubs ont été créés cette année.

La saison 2023/2024 compte 2 859 licenciés, soit plus 208 licenciés (plus 8 %) par rapport à l'an passé et plus 428 licenciés (plus 17,5 %) sur la dernière année avant le covid. C'est un chiffre record pour la Bretagne.

Le bilan d'activité est très bon, que ce soit sur l'escrime cancer du sein, le sabre laser ou l'escrime artistique.



C'est aussi le meilleur bilan sportif depuis très longtemps :

- Fête des Jeunes : 2 podiums individuels et 6 podiums par équipes, dont 4 en N1-N2 ;
- Stage national de détection à Vichy : 2 arbitres retenus et le nombre de tireurs est supérieur aux années précédentes ;
- 8 tireurs sélectionnés dans les épreuves internationales à l'étranger avec les équipes de France ;
- 15 podiums pour l'instant lors des Championnats de France et d'autres podiums et victoires lors des circuits nationaux ;
- François SZUBA sélectionné au Championnat d'Europe fleuret vétéran et médaille de bronze ;
- Lana TARIN sélectionnée pour les Championnats du Monde épée M20 et médaille de bronze.

La rentrée post-olympique doit être préparée activement, puisqu'elle peut apporter de nombreux nouveaux licenciés, tout en sachant que le problème de l'emploi reste prégnant, malgré les efforts de formation depuis plusieurs années.

La parole est donnée à Monsieur MORAZIN qui remercie la ligue de son invitation et explique les difficultés financières des départements et en particulier celles de l'Ille-et-Vilaine.

---

Présentation du déroulement de la matinée :

AG extraordinaire :

- Présentation et approbation de la modification des statuts
- 

### **Vote de la modification des statuts**

Il est procédé au vote :

- Pour : 110
- Contre : 0
- Abstention : 0

**La modification des statuts est approuvée à l'unanimité, à savoir l'intégralité des Articles, de l'Article 1<sup>er</sup> à l'Article 40.**



L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE EST CLOTURÉE à 10H20

À Rennes, le 29 Juin 2024

Le Président  
Philippe JÉGU

Le Trésorier  
Christian DUCOS